



5

Je trouve de l'aide dans l'école grâce...

1/3

AUX PARENTS DES COPAINS DE MON ENFANT

Si mon enfant a oublié un cahier, a mal écrit ses devoirs, je peux contacter les parents d'un copain de mon enfant.

1

Ils pourront prendre en photo les devoirs oubliés, ou le cahier pour apprendre la leçon, et les envoyer via l'ENT.



2

Si mon enfant est assez grand, il peut demander directement à un copain en utilisant la messagerie de l'ENT.

AUX PARENTS ÉLUS

Aujourd'hui, grâce au numérique, je peux communiquer plus facilement avec les parents élus de la classe de mon enfant. L'école m'expliquera comment les contacter. Les parents élus peuvent m'aider en cas de difficultés.

1

Ils peuvent m'orienter vers des structures qui accompagnent les parents au niveau de l'utilisation du numérique.





2

Si j'ai des compétences spécifiques qui pourraient aider les autres parents, je peux prendre contact avec les parents délégués. Par exemple, si je suis à l'aise pour utiliser une tablette et paramétrer le contrôle parental, certains parents pourraient avoir besoin de moi.

3

Je peux aussi me présenter en tant que parent élu.



À L'ENSEIGNANT DE MON ENFANT

Il est là pour faire en sorte que mon enfant apprenne et grandisse dans un cadre sûr et serein. Il est donc la première personne à aller voir quand je souhaite parler de mon enfant et de sa scolarité.

1

Aujourd'hui, le numérique me permet également de le contacter plus facilement si je suis en difficulté pour me déplacer.



2

Par exemple, je peux le contacter si mon enfant a du mal à revoir ses leçons à la maison ou à utiliser les applications d'entraînement sur la tablette.



AU DIRECTEUR / À LA DIRECTRICE

Le directeur ou la directrice de l'école est là pour garantir le bien-être des élèves et celui des enseignants. Il est à l'écoute de ce que les familles veulent lui dire.

1

Avec les enseignants, il définit les différentes manières de communiquer avec moi. Je serai informé de ces choix dès le début d'année.



2

Je peux également contacter le directeur ou la directrice de mon école pour proposer des idées concernant la vie de l'école. Par exemple, si j'ai des compétences en montage vidéo et un peu de temps à consacrer à l'école, je peux proposer au directeur de réaliser une visite virtuelle de l'école.

Si l'école utilise beaucoup le numérique pour échanger avec moi, c'est le directeur ou la directrice qui s'occupe de l'organisation. Je peux donc le ou la contacter si besoin, par exemple :

3

Je rencontre des difficultés techniques à la maison : problème de connexion, dégradation ou matériel qui ne fonctionne pas, perte de codes d'accès...



4

J'ai besoin d'une aide supplémentaire pour comprendre le fonctionnement numérique de l'école.

5

Mon enfant a des difficultés dans ses communications numériques avec d'autres enfants de l'école.





Je trouve de l'aide hors de l'école

1/2

Le numérique ?

Mon enfant l'utilise à la maison et maintenant à l'école. Il paraît que les écrans sont dangereux pour lui, j'essaie de limiter son utilisation... et pourtant l'école lui rajoute du temps devant...

Me former au numérique ?

Cela me permettrait de comprendre ce que le numérique peut nous apporter, à moi et à mon enfant. Il existe des lieux qui sont là pour me guider et sauront me rassurer.

Ils pourront m'être utiles si je veux apprendre ou progresser pour :

- communiquer avec l'école mais aussi dans ma vie personnelle et professionnelle ;
- utiliser Internet et faire une recherche avec mes enfants en toute sécurité ;
- faire des démarches en ligne (bourses scolaires, recherches d'emploi) ;
- comprendre l'intérêt du numérique dans les études et la vie de mon enfant (langage informatique, robotique...).

LES MÉDIATHÈQUES ET LES BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES

Je peux souvent y trouver des ordinateurs en libre accès et un point de connexion à Internet.

LES CCAS (CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE)

De plus en plus souvent, je peux accéder à des ordinateurs en libre accès dans leurs locaux. Des professionnels peuvent généralement m'accompagner dans leur utilisation. Selon ma situation, ils pourront m'aider pour acheter du matériel informatique.

LA CAF (CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES)

Dans certains départements, elle peut m'aider pour l'achat d'un équipement informatique personnel.

LES HUBS TERRITORIAUX

Ils me permettent de trouver les lieux où je pourrais trouver de l'aide pour me former au numérique.

<https://lamednum.coop/actions/les-hubs-territoriaux-pour-un-numerique-inclusif/>



LES MAISONS FRANCE SERVICE

Ce sont des lieux où je peux trouver de l'aide pour accéder aux services publics en ligne et faire mes démarches administratives.

<https://www.gouvernement.fr/2-000-maisons-france-service-d-ici-a-2022>

LES CHÈQUES APTIC

Ils me permettent de payer des formations numériques de la même façon que les tickets restaurants me permettent de payer des repas. Ils peuvent être distribués gratuitement par certaines collectivités.

<https://www.aptic.fr/>

LES CENTRES SOCIAUX

Ils m'accueillent avec ma famille quel que soit mon âge et ma situation. Certains disposent de personnes formées au numérique qui pourront m'aider.

https://www.centres-sociaux.fr/chantiers_federaux/numerique/

LES TIERS-LIEUX

Ils accueillent tous les citoyens pour leur proposer, entre autres, des ateliers numériques (découverte, broderies, impression 3D, jeux vidéos, etc.)

LES ASSOCIATIONS DE QUARTIERS

Elles sont nombreuses à proposer un accompagnement ou des ateliers numériques. Je les contacte pour avoir de l'aide ou des conseils.

CONCLUSION

Ce ne sont que quelques exemples.
Selon mon lieu de vie, le directeur ou la directrice de l'école de mon enfant peut éventuellement m'orienter en fonction de mes besoins.